

Le 2 avril 2021

## Le pôle Prévention des difficultés des entreprises de la CCI

Dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises, la CCI 54 a créé un Pôle Prévention qui s'adresse aux 25 000 entrepreneurs de Meurthe-et-Moselle, et plus particulièrement aux entreprises nouvellement créées ou reprises. Il s'articule autour de plusieurs outils et rendez-vous complémentaires.

### COMMENT VA MA BOÎTE ?

« Comment va ma boîte ? » est un autodiagnostic qui vous permet de réaliser en ligne une évaluation rapide de la santé de votre entreprise. Cet outil est destiné aux dirigeants de Très Petites Entreprises (de moins de 10 salariés). Il a pour vocation de vous permettre un suivi régulier de la santé de votre entreprise, de manière à pouvoir détecter le plus rapidement possible d'éventuelles sources de difficultés et d'y apporter les mesures correctives nécessaires. Il se veut simple, sans élément chiffré, de façon anonyme, confidentielle et gratuite.

Votre auto-diagnostic en ligne sur <https://commentvamaboite.nancy.cci.fr>

### DIAGNOSTIC RELANCE 360

La CCI a mis en place le diagnostic Relance 360 pour aider les entreprises à retrouver des repères, relancer ou repenser leur activité et réduire leur vulnérabilité aux crises.

Il s'agit pour les entreprises de clarifier ses enjeux, priorités et premières actions à engager grâce à un conseil personnalisé. Le dispositif comprend 2 phases :

- une évaluation des principaux postes à améliorer
- un plan d'actions prioritaires

Contact : Grégoire EURY – 03 83 28 88 33 – [g.eury@nancy.cci.fr](mailto:g.eury@nancy.cci.fr)

### GUIDE PRATIQUE « LA PREVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES »

Comment les anticiper ? Les gérer et rebondir.

Les difficultés font partie de la vie des entreprises et de leurs dirigeants. Problème de trésorerie, mauvaise maîtrise de la croissance, développement trop rapide du besoin en fonds de roulement, défaillance d'un partenaire, d'un client, problème de santé du dirigeant... et récemment crise sanitaire liée au Covid-19... les causes sont multiples.

Télécharger le guide sur [https://www.nancy.cci.fr/webform/dispositif\\_prevention](https://www.nancy.cci.fr/webform/dispositif_prevention)

## SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : LE DISPOSITIF APESA

Le dispositif APESA a pour finalité concrète d'apporter une réponse à la détresse de certains entrepreneurs et de donner aux professionnels qui les accompagnent au quotidien, des outils simples adaptés à ces situations extrêmes. L'entrepreneur en souffrance peut ainsi trouver, gratuitement et s'il le souhaite, un soutien psychologique adapté. Cinq séances entièrement gratuites avec un psychologue seront proposées au chef d'entreprise.

Association APESA – 7j/7 de 8h à 20h

0 805 65 5050

Service @ appel  
gratuits

## Prochain Webinaire le 6 avril

WEBINAIRE | Mardi 6 avril / 17h30-18h30

### Présentation du nouveau dispositif du Fonds de Solidarité

[inscription@nancy.cci.fr](mailto:inscription@nancy.cci.fr)



Tribunal de Commerce  
de Nancy



Les pros de la prévention vous accompagnent et vous proposent des rendez-vous réguliers gratuits en ligne et en toute confidentialité.

Avec la CCI, le Tribunal de Commerce, l'Ordre des Experts Comptables, la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes, les Administrateurs judiciaires, les Avocats spécialistes en droit des sociétés c'est la Direction Départementale des Finances Publiques qui présentera plus précisément le nouveau dispositif du Fonds de Solidarité.

Inscription : [inscription@nancy.cci.fr](mailto:inscription@nancy.cci.fr)

Plus d'informations : [www.nancy.cci.fr](http://www.nancy.cci.fr)

Contact Presse : **Éric TAVERNE**

Tél. 03 83 85 54 25 – Mél. [e.taverne@nancy.cci.fr](mailto:e.taverne@nancy.cci.fr)